



MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 25 MARS 2022 APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 9 DÉCEMBRE 2021

à l'égard des fonds suivants :

Fonds commun	Catégorie de parts
Fonds commun marché monétaire Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions US Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions internationales Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun économies émergentes Impérial	Parts de catégorie A
Portefeuille de revenu prudent	Parts des catégories T3 et T4
Portefeuille de revenu équilibré	Parts des catégories T4 et T5
Portefeuille de revenu élevé	Parts des catégories T5 et T6

(individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds »)

Le présent document constitue la modification no 1 apportée à la notice annuelle datée du 9 décembre 2021 (la « notice annuelle »), laquelle devrait être lue compte tenu des renseignements figurant aux présentes. Tous les termes clés qui sont utilisés aux présentes sans y être par ailleurs définis ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle.

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Modification de la structure des frais

Chaque catégorie de parts de chaque Fonds est actuellement responsable de sa quote-part des frais communs d'un fonds en plus de ses propres frais d'exploitation.

À compter du 1^{er} juillet 2022, la CIBC, à titre de gestionnaire des Fonds, paiera certains frais qui font actuellement partie des frais d'exploitation.

Changement de sous-conseiller en valeurs

Avec prise d'effet vers le 2 mai 2022, Gestion d'actifs CIBC inc., à titre de conseiller en valeurs du Fonds commun économies émergentes Impérial, mettra fin aux services de Harding Loevner LP et de Pzena Investment Management, LLC à titre de sous-conseillers en valeurs du Fonds. Victory Capital Management Inc. prendra en charge toutes les responsabilités de gestion de portefeuille du Fonds.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée de la façon présentée ci-après.

MODIFICATIONS PARTICULIÈRES

Modification de la structure des frais

Chaque catégorie de parts de chaque Fonds est actuellement responsable de sa quote-part des frais communs d'un fonds en plus de ses propres frais d'exploitation.

À compter du 1^{er} juillet 2022, la CIBC, à titre de gestionnaire des Fonds, paiera certains frais qui font actuellement partie des frais d'exploitation.

Se reporter à la modification n° 1 datée du 25 mars 2022 apportée au prospectus simplifié des Fonds daté du 9 décembre 2021 pour obtenir de plus amples renseignements.

Changement de sous-conseiller en valeurs

Désignation, constitution et genèse des Fonds

Les renseignements concernant le Fonds commun économies émergentes Impérial figurant à la rubrique « Désignation, constitution et genèse des Fonds » sont complétés avec l'élément suivant :

« • Vers le 2 mai 2022, il sera mis fin aux services de sous-conseillers en valeurs de Harding Loevner LP et de Pzena Investment Management, LLC; »

Responsabilité des activités des Fonds

1. Avec prise d'effet vers le 2 mai 2022, les renseignements à l'égard du Fonds qui sont présentés dans le tableau figurant à la rubrique « Sous-conseillers en valeurs » de la section « Responsabilité des activités des Fonds » sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

Fonds commun économies émergentes Impérial	Victory Capital Management Inc.¹⁾ Brooklyn, États-Unis
---	--

¹⁾ Sous-conseiller en valeurs non résident qui n'est pas inscrit à titre de conseiller au Canada.

2. Avec prise d'effet vers le 2 mai 2022, les renseignements à l'égard de Harding Loevner LP et de Pzena Investment Management, Inc., à la rubrique « Sous-conseillers en valeurs », sont supprimés.

Attestation des Fonds

Fonds	Catégorie de parts
Fonds commun marché monétaire Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions US Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions internationales Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun économies émergentes Impérial	Parts de catégorie A
Portefeuille de revenu prudent	Parts des catégories T3 et T4
Portefeuille de revenu équilibré	Parts des catégories T4 et T5
Portefeuille de revenu élevé	Parts des catégories T5 et T6

(collectivement, les « Fonds communs »)

Le 25 mars 2022

La présente modification n° 1 datée du 25 mars 2022, avec la notice annuelle datée du 9 décembre 2021 et le prospectus simplifié daté du 9 décembre 2021, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 25 mars 2022, et les documents intégrés par renvoi au prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

COMPAGNIE TRUST CIBC Fiduciaire des Fonds communs

Signé « *Edward Dodig* »

Edward Dodig
Président et chef de la direction

Signé « *David Scandiffio* »

David Scandiffio
Vice-président, Services de portefeuille
personnalisé

Attestation du gestionnaire et du promoteur

Fonds	Catégorie de parts
Fonds commun marché monétaire Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial	Parts des catégories A et W
Fonds commun d'actions canadiennes Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions US Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions internationales Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial	Parts de catégorie A
Fonds commun économies émergentes Impérial	Parts de catégorie A
Portefeuille de revenu prudent	Parts des catégories T3 et T4
Portefeuille de revenu équilibré	Parts des catégories T4 et T5
Portefeuille de revenu élevé	Parts des catégories T5 et T6

(collectivement, les « Fonds communs »)

Le 25 mars 2022

La présente modification n° 1 datée du 25 mars 2022, avec la notice annuelle datée du 9 décembre 2021 et le prospectus simplifié daté du 9 décembre 2021, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 25 mars 2022, et les documents intégrés par renvoi au prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE Gestionnaire et promoteur des Fonds communs

Signé « *Victor G. Dodig* »

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Signé « *Hratch Panossian* »

Hratch Panossian
Premier vice-président à la direction et
chef des finances

Au nom du conseil d'administration de la Banque Canadienne Impériale de Commerce

Signé « *Katharine B. Stevenson* »

Katharine B. Stevenson
Présidente du conseil

Signé « *Luc Desjardins* »

Luc Desjardins
Administrateur